



Comité Confédéral des Pêcheurs de Compétition.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.

Belgian Coarse Fishing Committee - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire : LUYCKX Jean-Marie
Rue Sainte Renelde 5
1430 REBECQ
Tél/fax : 02/355.43.25.
GSM : 0476/89.83.03
e-mail : jeanmarie.luyckx@skynet.be

Projet de P.V. de la réunion du C.C.P.C. du 6 novembre 2010.

Présences : Collard Jean-Pierre, Detongre Guy, George Joseph, Schallenbergh Freddy, Desilve Jean-Christophe, Noël Alain, Marcelis Willy, Dubourg Charlie, Gossiaux Michel, Cazier Michel, Detaille Eric, Paternoster Jean-Paul, Marcq Roland, Luyckx Jean-Marie.

Excusés : Coolens Albert, Bouvier Serge, Gerckens Jean-François, Lefebvre Josette, Dupont Alexandre, Depouille Christophe, Pilate Jean .

Absents :

La réunion débute à 9h00. En l'absence du président, la réunion est menée par JP Paternoster, ff.
Il n'y a pas de points divers à rajouter à l'ordre du jour, mais quelques précisions à apporter à l'assemblée en ce qui concerne d'une part, le soutien financier de la FSPFB, et d'autre part, la prise en charge des frais du président.

1. Approbation du PV de la réunion du CCPC du 5 juin 2010.

Aucune remarque n'est formulée en ce qui concerne ce procès-verbal. Le pv original de cette réunion est présenté à la signature des délégués pour approbation. L'assemblée note toutefois qu'il faut trouver une solution en ce qui concerne l'intérim de Monsieur Depouille, tout au moins en ce qui a trait à la vérification des comptes.

2. Approbation du PV de la réunion du BCFC du 8 mai 2010.

- Le président ff fait remarquer que lors des réunions du BCFC, Marcq Roland intervient en tant que moniteur national, mais aussi en tant que délégué CCPC.
- Monsieur Detongre demande des précisions sur la majoration des inscriptions pour les championnats nationaux. Cette majoration a été décidée lors de la réunion du BCFC du 30 janvier 2010 et est actée dans le pv établi à cette date.
- point 4 :

caisse Jeunes I. Weerts

Les chiffres de la clôture de compte, tels que ceux-ci ont été communiqués, ne correspondent pas avec les montants transférés sur le compte BCFC. Les extraits de comptes ont dès lors été demandés, mais n'ont pas encore été présentés et semblent ne plus être disponibles. Monsieur Marcq signale toutefois que la différence entre les montants n'est pas au détriment du BCFC. Il faut cependant reconvoquer I. Weerts pour obtenir les explications nécessaires.

Caisse Carnassiers

Le problème est identique : il est indispensable que la vérification des comptes puisse se faire rapidement. Il n'est pas normal que les comptes de 2009 n'aient pas encore pu être contrôlés et approuvés. Il faudra exiger la présence de C. Depouille lors de la prochaine réunion de vérification et d'approbation des comptes BCFC, au mois de janvier, et procéder au contrôle des années 2009 et 2010.

- point 7 : un problème est survenu après le championnat du monde des jeunes, entre le père d'un membre de l'équipe et Monsieur Karel Swinnen. Une plainte a par ailleurs été déposée auprès de la police et auprès du CCCV, qui doit faire remonter la plainte au BCFC. Hans Thienpondt et Jurgen Maenhaut ont effectivement été désignés par le BCFC respectivement comme coach et coach adjoint, mais le PV mentionne erronément la désignation de Karel Swinnen en tant que team manager pour assurer l'intendance. Le problème survenu ne concerne donc pas le BCFC, mais bien le CCCV. Autre point relatif à la gestion de la section Jeunesse : la somme transférée sur le compte BCFC n'a toujours pas été ni utilisée, ni même demandée. Personne ne sait actuellement de manière précise le montant des frais du CM, ni de quelle manière ces frais ont été répartis et pris en charge. Il est également fait remarquer que si de l'argent (sponsoring ou autre) rentre dans la caisse de la section jeunes, cela doit impérativement se faire via le compte du BCFC, afin d'assurer la transparence comptable par rapport aux tiers.
- point f : la proposition de Sensas a été jugée insuffisante **par le CCCV** pour garantir.... Il semble que le contrat qui liait l'équipe Jeunes à la firme Sensas n'ait jamais été révoqué, ce qui pose évidemment problème et n'est pas du tout du goût du sponsor en question...
- Point h : la manière dont ce point est rédigé doit être partiellement revue. A la lecture, il semble en effet que, alors qu'une proposition de contrat était sur la table, une autre proposition avait déjà été acceptée.
- Monsieur Paternoster attire encore l'attention sur le point 12 du pv relatif à l'appel aux candidatures au poste de moniteur national pour la discipline « feeder ».

Pour le surplus, l'assemblée n'a plus de remarques sur ce pv.

Le projet d'ordre du jour de la réunion du BCFC du 4 décembre est passé en revue. Lors de la réunion du BCFC, il sera également précisé que les personnes désignées par le CCPC pour répondre aux demandes d'Erik Pinoy, durant l'empêchement de Jean Pilate, sont Roland Marcq et le secrétaire. Il est dans tous les cas normal que les demandes continuent à être adressées au président, avec éventuellement Roland Marcq et le secrétaire en copie.

Avant de passer au point suivant, le CCPC tient à remercier Monsieur Charlie Dubourg, président de la FSPFB, pour tout le soutien qu'il apporte à la section compétition.

3. Coupe de la communauté française 2011.

Les dates retenues pour l'édition 2011 sont le 10 avril, le 15 mai et le 21 août. Il y aura peut-être un problème pour l'organisation du 21 août qui coïncide avec le C.M. vétérans. En principe, c'est au tour de l'APB d'organiser le 10 avril, à Liège compétition pour le 15 mai et à l'EHC le 21 août.

Il est souhaitable que les fédérations concernées puissent confirmer les organisations pour la réunion de janvier.

En ce qui concerne l'organisation de 2010, les échos reçus semblent positifs. Le système de distribution des points, qui a été modifié pour l'édition 2010, semble mieux apprécié, même s'il n'est pas encore parfait.

Au total, 113 participants ont disputé les manches de l'édition 2010.

4. Championnats de Belgique 2010.

Le rapport d'Isidoor Vanhoudt n'est pas encore en possession du CCPC : il attend de recevoir les derniers éléments et notamment les paiements avant de clôturer et d'envoyer. En règle générale, Monsieur Paternoster estime que les championnats 2010 se sont très bien déroulés.

En ce qui concerne la finale du CB individuel, qui était une organisation par le CCPC, les délégués présents étaient trop peu nombreux. Le secrétaire fait un rapport succinct du déroulement :

- il souligne la très bonne collaboration de la fédération du Centre en ce qui concerne l'octroi des autorisations nécessaires (Met, autorisations de halage, obtention de barrières nadar, prise de contact avec les media) et remercie les responsables locaux, au nom du CCPC, pour le bon travail accompli.
- De l'avis général, l'édition 2010 était particulièrement réussie tant au niveau des captures que des conditions de pêche,
- Trois fédérations seulement étaient présentes sur le parcours dans les conditions déterminées par le CCPC (au moins 2 délégués présents). Heureusement, quelques membres de la féd. de la Senne étaient présents sur le parcours et ont pu suppléer aux carences : trois équipes de pesée ont pu être constituées (au lieu de 6 prévues) et même Isidoor Vanhoudt s'est proposé pour compléter une équipe. L'organisation n'a donc pas été un modèle d'efficacité en matière de rapidité. Ce constat est alarmant et doit inviter le CCPC à réfléchir lors d'évènements futurs.
- Le CCPC doit aussi remercier la section Handipêche qui avait délégué 2 personnes pour aider.
- Après la pêche, c'est une personne de près de 70 ans qui a refait le parcours, seule, pour ramasser les déchets abandonnés par les concurrents..., soit près de 2,5 km aller-retour !!
- Enfin, le CCPC n'ayant pas été habitué à ce genre de choses, il convient d'apprécier à juste titre la présence de Monsieur Charlie Dubourg sur le parcours.

Candidatures 2011 :

- en principe et après concertation avec I. Vanhoudt, le CB Handipêche devrait avoir lieu le 28 mai 2011 (organisation CCPC).
- Carpes : CB 2011 les 3, 4 et 5 juin et les sélections CM les 24, 25 et 26 juin 2011
- Carnassiers : C. Depouille communiquera les dates.
- DVJ : devrait avoir lieu en principe le 28 août. Un problème se pose toutefois, puisqu'à cette date se déroulent le CM des Vétérans et celui des Jeunes (cérémonies officielles d'ouverture des mondiaux de la pêche). Ce point sera porté à l'ordre du jour du BCFC.
- Match : le 11 septembre 2011 (CCCV)
- Interclubs : le 18 septembre 2011 (CCPC)
- Finale : le 25 septembre 2011 (CCCV)
- Feeder : le 2 octobre 2011 (CCPC) : candidature Est Compétition.

Les candidatures sont à introduire auprès du CCPC.

A partir de 2011, les canevas d'organisation seront standardisés et un modèle sera mis à la disposition des candidats.

En ce qui concerne les désistements par les fédérations des places dont elles disposent pour les CB, le CCPC souhaiterait que ces places reviennent aux commissions concernées (désistement par une fédération CCPC revient au CCPC et vice-versa).

En ce qui concerne les CB, les seuls concours autorisés peuvent être organisés lors des CB Match, Carpe, Carnassier et Feeder. Toute dérogation ne peut être accordée que par le BCFC. L'assemblée marque son accord pour respecter cette règle de manière stricte au sein du CCPC.

5. Remise de l'hameçon d'or 2010 et des hameçons de cristal. Date. Achat d'un nouveau trophée.

Monsieur Marcq Roland, excusé à la réunion précédente, ne comprend pas que le CCPC ait décidé de donner le trophée. Ce n'était pas prévu au départ et il faut savoir que ce trophée coûtait une fortune. Il propose de contacter Monsieur Di Venti et d'en discuter. Le secrétaire fait état de la discussion qui s'est tenue au sein du CCPC et de laquelle il ressortait, d'une part, que les performances du concurrent méritaient d'être récompensées, et d'autre part, que la tendance majoritaire était de présenter un nouveau trophée.

Sur la base d'un mail que Monsieur Pilate a transmis, le secrétaire informe l'assemblée que le site de Franc Warret est toujours disposé à organiser le repas. La date prévue est le 2^{ème} samedi de mars, soit le 12 mars 2011.

De l'avis général et même s'il est toujours possible de trouver mieux, le rapport qualité/prix est intéressant. L'édition 2009 a été unanimement appréciée.

Monsieur Detaille signale également que le site des étangs de Jemappes est disposé à ouvrir ses portes à l'organisation de cet évènement (salle gratuite), mais qu'il y a lieu de prévoir un traiteur. Le CCPC remercie Monsieur Detaille pour cette proposition mais note toutefois que ce site est relativement décentré pour la majorité des convives.

6. Championnat du monde des vétérans.

De sérieuses observations sont à noter au niveau des préalables : la conférence de presse s'est faite uniquement en néerlandais, le « pressbook » entièrement en néerlandais... Pourtant, ce document existait en français (voir le site BCFC...).

Au niveau de l'organisation proprement dite, le championnat s'est bien déroulé et dans de bonnes conditions. Quelques petites imperfections, mais une bonne ambiance de travail.

Au niveau financier, cette organisation se solde par une perte non négligeable (environ 1.500 euros).

Cette perte aurait vraisemblablement pu être moins importante, mais les prix de réservation de l'hôtel n'ont pas été bien négociés. C'est aussi pour cette raison que les délégations anglaise, italienne, portugaise, notamment, n'ont pas voulu y séjourner, les offres et services étant plus attractifs ailleurs. C'est par ailleurs la première fois que le président de la fips refuse de séjourner à l'hôtel officiel ... depuis au moins 18 ans.

Il n'a pas non plus été invité une seule fois à partager un repas avec les responsables de l'organisation, si ce n'est avec Marcq Roland qui l'a invité personnellement.

La discussion dévie ensuite sur la possibilité d'organiser (en 2012) le championnat du Monde de pêche au feeder en région wallonne (les dernières organisations ayant toutes été réalisées en région flamande), à condition de disposer d'un parcours suffisamment poissonneux. Des prises de contacts ont déjà été entamées.

7. Rencontres internationales : toutes disciplines.

Le moniteur n'a pas de commentaire à faire. Toutes les informations ont été transmises soit via le site, soit via les magazines.

Monsieur Detaille commente le déroulement du championnat du monde de la Carpe, qui s'est déroulé sur trois plans d'eau différents. Sur l'un des parcours, 13 duos sont « capot » sur 19 équipes, et le duo belge de ce parcours a manqué de réussite (décrochage).

L'organisation était assez particulière, dans la mesure où les concurrents devaient payer tous leurs repas et boissons (pendant l'épreuve) en supplément.

Concernant ce dernier point, Marcq Roland signale que l'organisateur d'un championnat du monde a la possibilité de proposer un droit d'inscription repas inclus ou non comme prévu dans le règlement de la FIPSeD.

Le CCPC constate aussi que le nombre de licenciés « carpes » n'a pas augmenté depuis la création de cette section. Il faut également reconnaître, vu le nombre grandissant de nations participantes –actuellement 19- et la longueur de parcours nécessaire, que l'organisation de ce championnat n'est plus possible en Belgique.

8. Création d'un comité de discipline antidopage.

Au départ, la mise en place d'un tel comité faisait plutôt sourire. Cela devient nettement moins drôle actuellement. En effet, au niveau international, les contrôles sont de plus en plus fréquents. Des demandes sont actuellement parvenues à la fédération sportive pour savoir comment nous allions nous soumettre à cette directive et comment nous allions nous organiser : il faudra que l'on se penche sur cette question, même si les différences entre les régions rendent les solutions assez complexes, il faudra que l'on règle la question de la prise en charge des coûts générés par les contrôles (environ 500 € par concurrent contrôlé).

Il faut prévoir une infrastructure sur place qui permette la réalisation des contrôles dans de bonnes conditions. Compte-tenu du fait, d'une part, que la pêche est considérée comme sport de haut niveau en région wallonne et comme sport de loisir en région flamande, d'autre part, que les contrôles interviennent généralement sur les personnes les mieux classées (les 8 à 10 premiers), et enfin, que les contrôles doivent intervenir dans l'heure qui suit la fin de la compétition, il est indispensable que tout aille très vite en ce qui concerne les classements ... Tout cela est donc très complexe.

Il a donc été demandé à la fédération sportive de déléguer quelqu'un auprès de l'Adeps pour faire partie de ce comité de discipline, dont le siège serait à Angleur. Cette personne agirait au sein de ce comité qui serait créé pour toutes disciplines sportives confondues et devrait être disponible à tout instant...

Lors de la réunion de la fips qui se tiendra très prochainement à Rome, ce problème sera examiné afin d'envisager la création de quelque chose qui tienne la route et qui serait acceptée par l'AGFIS et par le WADA (world antidoping association).

Un certain nombre de questions reste encore sans réponses précises, notamment en matière de responsabilités, de sanctions, etc. Il sera revenu ultérieurement sur cette problématique, dès obtention de réponses.

9. Rentrée des dernières licences 2010. Projet de prix unique des licences pour 2011.

Monsieur Collard signale que la majorité des listings ont été rentrés. Les listings manquants vont lui parvenir rapidement. Monsieur Paternoster propose d'envoyer un mail de rappel.

Lors de la réunion précédente, il a été demandé aux délégués d'examiner la possibilité d'établir un prix unique pour les licences individuelles. Après un échange de vues très discuté, l'assemblée marque son accord pour ne plus avoir que deux types de licences : une licence A (licence normale) ouvrant le droit à la pratique de la compétition au coup (canne fixe) et une licence A+ ouvrant le droit à toutes les disciplines (coup, match, carpe, feeder, carnassier) . Après une seconde discussion, l'assemblée est d'accord de fixer le prix de la licence A à 5 € et celui de la licence A+ à 10 €

En ce qui concerne la commande de timbres, le trésorier se charge de demander un devis auprès d'un imprimeur qu'il connaît. Ce devis sera comparé avec les prix du fournisseur habituel, dont les prix sont devenus élevés ces deux dernières années.

10. Situation financière.

Monsieur Cazier signale que les comptes du CCPC sont en équilibre, grâce surtout à l'intervention de la fédération sportive en la personne de Charlie Dubourg. En ce qui concerne les comptes des fédérations, toutes ont acquitté les soldes de 2009 et versé les provisions de 2010. La seule exception concerne la fédération liégeoise, et le manquement est tout à fait excusable puisque les comptes sont bloqués en raison du décès du trésorier.

Monsieur Cazier demande aux délégués de faire le nécessaire pour solder les comptes 2010 dès que possible, de manière à pouvoir présenter un compte de résultats réaliste au 31 décembre 2010.

Afin de disposer d'une petite marge de sécurité financière, il serait souhaitable d'en encore trouver quelques annonceurs publicitaires pour le site. Pour rappel, le prix par annonceur s'élève à 250 € par an.

Le secrétaire pense qu'il serait opportun de faire connaître les statistiques du nombre de visites du site, en augmentation constante. Ce type d'information intéresse autant les visiteurs du site que les annonceurs éventuels.

11. Règlement des concours publics.

Ce point est porté à l'ordre du jour pour déterminer si la nouvelle version peut être mise sur le site. Il subsiste probablement quelques erreurs de français à corriger avant de le publier. Le secrétaire étant très pris jusque la fin décembre, Monsieur Michel Gossiaux propose de revoir le texte. L'assemblée approuve cette proposition.

Le règlement qui sera ensuite publié est d'application pour 2 ans à partir de 2010, sans modification possible pendant ces 2 années. Le secrétaire souhaite que les différents points déjà relevés qui suscitent débat soient soigneusement répertoriés dans la perspective des modifications prochaines (notamment le classement final lors du championnat de Belgique individuel).

12. Divers

- a) Monsieur Eric Detaille signale qu'il souhaite adapter le règlement carpe pour le mettre en conformité avec le règlement de la Fips. En outre, il souhaite préciser les modalités de sélection des équipes pour le CM. L'assemblée souhaite avoir des propositions précises afin de pouvoir les analyser. Ensuite, elles doivent encore être avalisées par le BCFC.
- b) Monsieur Guy Detongre souhaite savoir si une réponse a été apportée par le MET à la lettre envoyée le 27 mai par la FSPFB et concernant l'accès aux berges et le ravel. Monsieur Charlie Dubourg ne peut répondre à cette question, en raison de l'indisponibilité de Benoît Sottiaux.
- c) Le président ff invite chacun à débarrasser les tables et à rincer sa vaisselle.

La réunion est levée à 13h50.